

**COMMUNE DE MOISSAC**

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE DIX LE QUATRE FEVRIER (04/02/2010)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 28 janvier 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**, Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, Adjoints, M. Alain JEAN, Mme. Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKoud, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Nathalie DA MOTA, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, , **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES : M. Franck BOUSQUET (Représenté par Mme Estelle HEMMAMI), Mme Odile MARTY-MOTHEs (représenté par Mme CASTRO), M Abdelkader SELAM (représenté par Mme BENECH)  
Mme Carine NICODEME (représentée par M GAUTHIER), Mme Nathalie GALHO (représentée par M BENECH), **Conseillers Municipaux**

Etaient Absents Excusés : M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Gérard VALLES, M. Guy ROQUEFORT M. Patrice CHARLES **Conseillers Municipaux**

Mme Estelle HEMMAMI est nommée secrétaire de séance.

**N°02-04-02-2010**

**MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL AU PROFIT DE L'OFFICE DE  
TOURISME A TITRE GRATUIT**

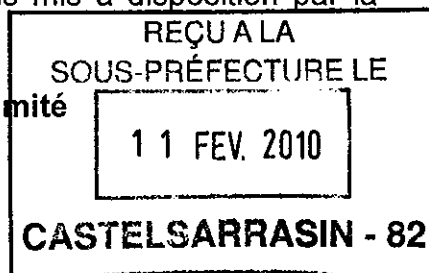
Rapporteur Mme Hélène DELTORT

**Vu** la loi n°83-6354 du 13 juillet modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

**Vu** la délibération N° 29 en date du 28 octobre 2009 portant convention entre la commune de Moissac et l'Office de Tourisme,

**Vu** l'article 3 de ladite convention portant sur les moyens mis à disposition par la collectivité

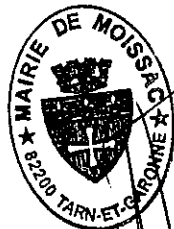
**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité**



**APPROUVE** les termes de la convention de mise à disposition à titre gratuit d'un agent titulaire de grade d'agent du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe au profit de l'Office de Tourisme à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010

**AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer

Pour copie conforme  
Moissac le 08 Février 2010



Le Maire  
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :

